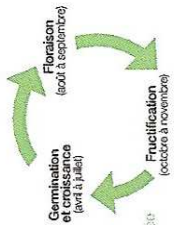




© A. FERRAZZOLARI



## Pourquoi est-ce un danger ?

**Pour l'homme** : Le pollen produit en grande quantité par cette espèce provoque des allergies puissantes lors de sa floraison (été-automne) à l'origine de pathologies comme l'asthme, la conjonctivite, les rhinites...

Lors des pics de dispersion du pollen par le vent, seulement 5 grains/m<sup>3</sup> d'air déclenchent le développement d'allergies. Plus de 100 000 personnes sont touchées dans les zones infestées comme en Rhône-Alpes. Alors que l'espèce s'étend géographiquement, le nombre de personnes touchées tend à devenir de plus en plus important.

**Pour la nature** : cette espèce se développe sur les sols dénudés qui ont été perturbés naturellement (fils des rivières à assèchement estival) ou par l'activité humaine (cultures, talus routiers, jachères...). Elle s'installe globalement sur des sols meubles et de préférence assez sablonneux. Elle est donc très présente dans les cultures, où elle entre en compétition avec les espèces cultivées, et en diminue le rendement. Comme toute espèce invasive, elle prolifère très vite et concurrence les espèces autochtones, c'est donc également un menace pour la biodiversité.

## Surtout à la campagne, mais aussi à la ville

Globalement, l'abondance de l'ambrosie est plus forte dans les zones rurales. Des pics de pollen d'ambrosie sont néanmoins enregistrés en ville, du fait de sa dispersion par le vent depuis des sites infestés. En contexte urbain, elle se développe aussi dans les friches et les terrains vagues.



## Comment se protéger ?

Il convient d'intervenir sur la gestion de cette espèce avant sa floraison, en juillet. Il n'existe pas de solution type pour la gérer, plusieurs préconisations sont applicables en fonction des cas de figure :

- Sur les surfaces modestes, comme dans les jardins, un **arrachage manuel est souhaitable**, son contact cutané n'est pas allergisant et elle est facile à déterrer.
- Sur les surfaces plus importantes, comme les cultures et les maïs, un **binage**, une **faluche** ou un **broyage** peut être réalisé. Les traitements chimiques n'apporteront pas ou peu de résultats puisqu'ils vont également éliminer les espèces indigènes, ainsi l'année suivante la place sera libre pour la germination des graines d'Ambrosie.
- De façon globale, la **mise en place d'espèces végétales structurantes** comme le « ray-grass » et les trèfles ou un **paillage** dans les friches empêche ou limite l'installation de l'ambrosie.

## En cas de manifestation d'allergie

Consultez un médecin et vérifiez les pics d'apparition de pollen sur le site internet de l'AFEDA, Association Française d'Etude des Ambrosies : [www.assoc.pagespro-orange.fr/afeda/](http://www.assoc.pagespro-orange.fr/afeda/)



Une floraison caractéristique.

## Comment la reconnaître ?

Cette plante est facilement reconnaissable à ses **feuilles triangulaires fortement découpées**, du même vert sur les deux faces et dégageant une **forte odeur au froissement** ainsi qu'à ses inflorescences en forme de pompons vert jaunâtre regroupées en épi au sommet des tiges.

### D'où vient-elle ?

Il existe en France plusieurs espèces d'ambrosie, toutes originaires du continent américain. La plus commune et la plus répandue est l'ambrosie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia*). Provenant d'Amérique du Nord, elle a été introduite au cours du XIX<sup>ème</sup> siècle avec l'importation de graines de fourrage.

### Où la trouve-t-on ?

A l'heure actuelle, elle a colonisé l'ensemble du continent Européen. En France, elle est **particulièrement présente dans la vallée du Rhône et de la Loire**.

**Liste des communes où l'ambrosie a été recensée** : Avignon, Althier-les-Puits, Bédarrides, Bollène, Briançon, Caderousse, Carcagne, Camaret-sur-Aigues, Carpentras, Caumont-sur-Durance, Cavailhon, Courthézon, Entraigues-sur-la-Sorgue, Jonquières, Lagnès, Lamotte-du-Rhône, Lapalud, Le Thor, L'Isle-sur-la-Sorgue, Mèlles, Montfort du Comtat, Mazan, Mirabeau, Mondragon, Montoux, Murs, Pernes-les-Fontaines, Sablat, Sarrilens, Seguret, Serignan-du-Comtat, Sorgues, Sainte-Cécile-les-Vignes, Saint-Saturnin-les-Avignon, Vaccqueyras, Valréas, Vedène, Velleron, Viols, Vias.

Source : Conservatoire Botanique National, Montmarignan de Pierrelatte

## L'avis du spécialiste



« La nuisance la plus importante qu'elle induit est liée à la santé humaine. »